

Conseil communal

Procès-Verbal

Séance du 7 mars 2022 à 19H00

Présents : Maxime DAYE, Bourgmestre - Président;
Léandre HUART, Ludivine PAPLEUX, Echevins;
Bénédicte THIBAUT, Présidente du CPAS;
André-Paul COPPENS, Olivier FIEVEZ, Angélique MAUCQ, Echevins;
Jean-Jacques FLAHAUX, Martine DAVID, Michel BRANCART, Yves GUEVAR, Pierre
André DAMAS, Henri-Jean ANDRE, Nathalie WYNANTS, Christophe DECAMPS, Guy DE
SMET, Gwennaëlle BOMBART, Anne-Françoise PETIT JEAN, Christiane OPHALS, Muriel
DE DOBBELEER, Martine GAEREMYNCK, Eric BERTEAU, Luc GAILLY, Pierre-Yves
HUBAUT, Agnès MUAMBA KABENA, Laurent LAUVAUX, Conseillers Communaux.
Bernard ANTOINE, Directeur Général.

Excusé(s) : Nino MANZINI, Conseiller communal.

Objet n°26 - Question orale de la Conseillère Anne-Françoise PETIT JEAN et du Conseiller Pierre André DAMAS relative à la taille des arbres à la rue des Cerisiers.

Les membres du Conseil communal prennent connaissance de la question orale de Madame la Conseillère Anne-Françoise PETIT JEAN et du Conseiller Pierre André DAMAS relative à la taille des arbres à la rue des Cerisiers.

En date du 28 février, des ouvriers communaux ont procédé à la taille des Cerisiers du Japon de la rue des Cerisiers alors que ceux-ci étaient en pleine floraison. Le Cerisier du Japon étant un arbre fragile et sensible aux maladies, une taille par an est suffisante afin d'éliminer les branches mortes.

Dès lors pourriez-vous me dire pour quelle(s) raison(s) ces arbres ont été taillés à cette date alors qu'il est vivement conseillé d'attendre la fin de la floraison pour ne pas éliminer les boutons floraux ?

Monsieur l'Echevin André-Paul COPPENS répond à la question

Je m'étonne de cette question qui provient d'un post Facebook.

Il n'y a pas eu de taille en 2021. Il s'agit d'arbres d'avenue, il faut donc limiter le développement afin qu'il n'encombre pas la voirie.

Concernant la floraison, il s'agit d'une variété remontante, c'est-à-dire qu'elle est capable de refleurir une deuxième fois dans son cycle végétatif.

Il convient aussi de répondre par le bon sens : même s'il fait chaud, on est en hiver et la taille est de novembre à fin mars, et on a un plan de taille réparti sur l'hiver et ce n'est pas de ma faute s'il y a 15 degrés en février. Il y a quelques bourgeons et d'ailleurs nos arboriculteurs belges, sont en gros stress car s'il gèle, ils vont perdre.

Cette question c'est une tempête dans un verre d'eau.

Madame la Conseillère Anne-Françoise PETIT JEAN utilise son droit de réplique

On est conscient que l'actualité est difficile et du travail qui est réalisé. Justement poser la question permet de répondre à la polémique. Le but était d'avoir l'explication. Merci

